

Mercredi 17 décembre 2025

## Une seconde vie pour les sapins après les fêtes !

Afin d'accompagner les habitants dans le recyclage de leur sapin après les fêtes de fin d'année, la Métropole Rouen Normandie met en place quatre solutions et une nouvelle expérimentation permettant de s'adapter aux besoins de tous les foyers. Pour rappel, abandonner son sapin est considéré comme un dépôt sauvage de déchets sur la voie publique, même à proximité des bacs et des colonnes. Il s'agit d'une infraction possible d'une amende jusqu'à 1 500 €. Au choix, les habitants peuvent déposer leur sapin dans l'une des 15 déchetteries de la Métropole Rouen Normandie, l'amener dans l'une des trois structures partenaires (centre équestre, Jardin des Oiseaux, chèvrerie), bénéficier d'une collecte en porte-à-porte du 12 au 16 janvier ou déposer leur sapin dans l'un des nombreux points de regroupement mis en place à partir du 5 janvier. Nouvelle expérimentation pour 2026 à Oissel-sur-Seine, le broyat des sapins pourra être récupéré par les particuliers pour le réutiliser dans leur jardin.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, la santé, la sécurité sanitaire et industrielle et Luce Pane, Vice-Présidente en charge de l'énergie et des déchets : « *Les fêtes de fin d'année ont un impact environnemental non négligeable. Nous proposons aux habitants de limiter les conséquences : ateliers Do It Yourself avant les fêtes, transports en commun pour se rendre aux événements festifs... et revalorisation des sapins ! Après ses bons services rendus, le roi des forêts qui a illuminé votre salon peut se voir offrir une deuxième vie, soit en compost soit en aliment pour les chèvres et chevaux. Pour 2026 nous souhaitons aller encore plus loin en proposant une expérimentation pour que les habitants de Oissel-sur-Seine puisse repartir avec le broyat des sapins pour leur jardin. Une bonne solution pour concilier esprit festif et réduction des déchets.* »

### Déposez-le dans l'une des 15 déchetteries de la Métropole

Les sapins déposés dans les déchetteries de Boos, Le Trait, Duclair, Déville-Lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray et Cléon seront par la suite donnés à des chèvreries, fermes pédagogiques, entreprises, et associations du territoire pour nourrir les animaux. Les chèvres raffolent de ces conifères considérés comme des friandises ; elles en mangent les aiguilles et écorces. Dans les autres déchetteries, les sapins seront valorisés en compost.

Les horaires d'ouverture habituels sont à retrouver sur ce lien : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jeter-mes-dechets/depot-en-dechetterie>.





## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

### Déposez-le directement dans l'une des 3 structures partenaires

Trois structures accueillent directement les habitants pour le dépôt de leurs sapins. L'occasion de découvrir les sites et les animaux en famille tout en faisant un geste important pour la réduction des déchets :

- Le Jardin des Oiseaux (Rue Guillaume Lecointre au Petit-Quevilly), du lundi au samedi de 10h à 16h, sur le parking, avec une capacité d'accueil de 100 sapins ;
- L'Office Équestre Découverte de la Nature (2403 Route des Roches à Oissel), les lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sans contrainte horaire, sur le parking ;
- La Chèvrerie du Courtil (799-843 Rue Alphonse Callais à Jumièges), du lundi au dimanche, sans contrainte horaire, sur le parking).

### Sortez-le lors de la collecte en porte-à-porte mi-janvier 2026

La collecte aura lieu du 12 au 16 janvier dans les communes concernées par la collecte des déchets végétaux. Celle-ci se déroulera le jour habituel de collecte des déchets végétaux. Le sapin doit être déposé sans décoration ni flocage et ne doit pas mesurer plus de 2 mètres, les supports en bois (bûche) sont acceptés. Ils seront transformés en compost.

### Déposez-le dans un point de regroupement, à partir du 5 janvier 2026

Installés à partir du 5 janvier, de nombreux points de regroupement seront disponibles à travers la Métropole Rouen Normandie pour déposer votre sapin afin qu'il soit valorisé en compost. De la même façon que pour la collecte en porte-à-porte, le sapin doit être déposé sans décoration ni flocage et ne doit pas mesurer plus de 2 mètres, les supports en bois (bûche) et le sac à sapin sont acceptés. À noter qu'à Saint-Étienne-du-Rouvray, les sapins seront broyés par les services techniques afin d'être utilisés pour les espaces verts de la commune.

La carte interactive, permettant de visualiser les points de collecte, leurs adresses et les dates limites de dépôt est à retrouver sur ce lien : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jeter-mes-dechets/les-sapins-de-noel>.

### Nouveauté 2026 à Oissel-sur-Seine : récupérez le broyat des sapins pour votre jardin

À Oissel-sur-Seine, l'équipe espaces verts du Pôle de proximité Seine-sud mettra à disposition son broyeur ainsi que son équipe technique pour une expérimentation : cette année, le broyat des sapins pourra être récupéré directement sur le point de regroupement (centre technique municipal, 1818 avenue du général de Gaulle) en amenant ses sacs ou contenants adaptés. Rendez-vous les jeudi 22 janvier de 13h30 à 16h et mardi 27 janvier 8h-12h/13h30-16h. Le reste du broyat, non récupéré, sera utilisé par le service technique pour ses espaces verts, tel qu'il le fait déjà sur les massifs avec les branches issues de l'élagage. Le transport de cette ressource est ainsi évité.





## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

À quoi peut servir le broyat de sapin :

- Il peut être déposé sur les allées du potager ;

Utilisé en paillage (couche supérieure aux pieds des arbustes, des arbres, etc...), il permet d'éviter de désherber le jardin. Pour une utilisation au potager ou pour les massifs de fleurs, il convient simplement de le laisser préalablement murir un an en l'utilisant comme tapissage d'une allée.

- Il peut être déposé dans le composteur ;

À noter que même si le broyat est plutôt acide, il n'acidifie pas et ne stérilise pas les sols.

### De nombreux partenaires

De nombreux partenaires participent à cette opération : les mairies de Caudebec-lès-Elbeuf, Malaunay, Oissel-sur-Seine et Déville-lès-Rouen, l'entreprise SOPANO basée à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'EHPAD La Ruche Croix-Rouge-Française à Elbeuf.

#### Contact presse

Ibtissam MADI

[ibtissam.madi@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:ibtissam.madi@metropole-rouen-normandie.fr)

02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61

